PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER
1/500

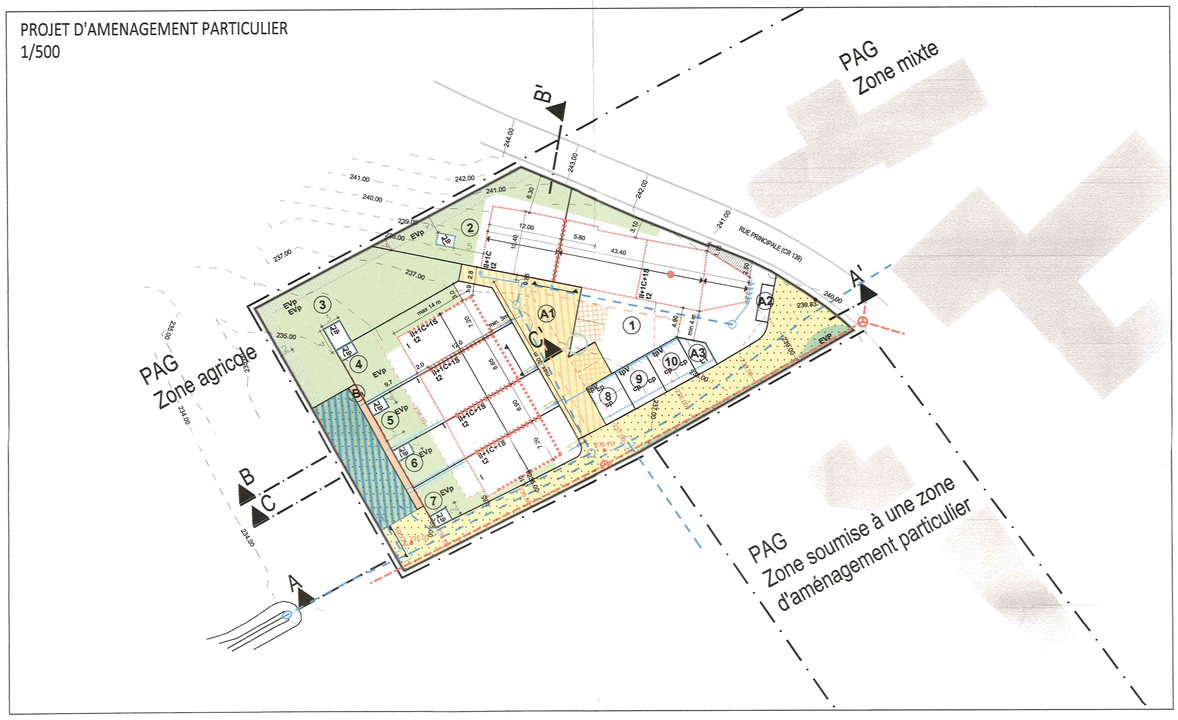

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL PAR LOT

LOT 1	6,425 ares			LOT 2	3,293 ares			LOT 3	3,905 ares		
-	286,3m²	-	530,8m²	-	124 m²	-	323,3m²	-	-	-	-
506m²	1 - mj	-	1 - u	160m²	1 - mj	-	1 - u	-	-	-	-
t2	ha-m	-	II+1C+1S	t2	ha-m	-	II+1C	-	-	-	-

LOT 4	2,698 ares			LOT 5	2,353 ares		
-	109,5m²	-	268,1 m²	-	135,8 m²	-	320,86m²
135m²	1 - mb	-	1 - u	168m²	1 - mb	-	1 - u
t2	hf-12,5m hc-7,5m	-	II+1C+IS	t2	hf-12,5m hc-7,5m	-	II+1C+IS

LOT 6	1,870 ares			LOT 7	2,214 ares			LOT 8	0,35 ares		
-	110.3m²	-	257,16 m²	-	109.5 m²	-	268,08 m²	-	-	-	-
130m²	1 - mb	-	1 - u	134m²	1 - mb	-	1 - u	32,3	-	-	-
t2	hf-12,5m hc-7,5m	-	II+1C+IS	t2	hf-12,5m hc-7,5m	-	II+1C+IS	tpV	-	-	-

LOT 9	0,35 ares			LOT 10	0,35 ares		
-	-	-	-	-	-	-	-
34,5	-	-	-	34,5	-	-	-
tpV	-	-	-	tpV	-	-	-

LOT A1	2,583 ares			LOT A2	0,117 ares			LOT A3	0,19 ares		
-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	-	16
258	-	-	-	12	-	-	-	16	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	tpV	ha-3,5m	-	-

LOT B	0,268 ares		
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

BILAN DES SURFACES

SURFACE TOTALE BRUTE (périmètre PAP)	3380 m²		
SURFACE PRIVEE	2 711,8 m² soit ± 80,3%		
DOMAINE PUBLIC PAP , terrain à céder	668,2 m² soit ± 19,7%		
NOMBRE DE LOTS	10 lots+ lots A1, A2, A3 et B		
UNITES DE LOGEMENT	6 maisons unifamiliales		
DENSITE DE LOGEMENT	17,8 UL/ha brut		
EMPRISE AU SOL TOTALE	892 m² (UH+LT+AJ)	C.O.S.	0,33 < 0,4 (PAG)
SURFACE CONSTRUCTIBLE BRUTE TOTALE	1983 m² max	C.U.S.	0,59
SURFACE SCELLEE TOTALE	1588,3 m²	C.S.S.	0,59

Plan des lots
1/500

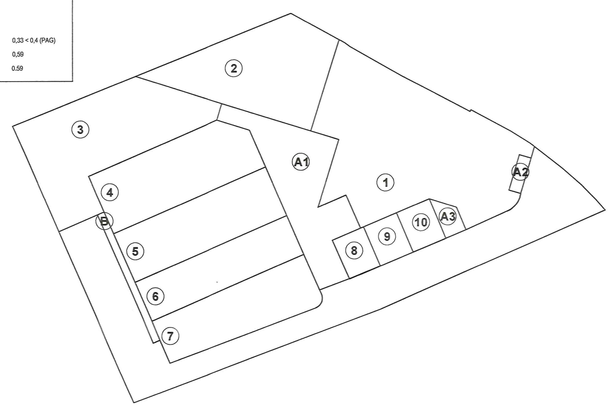

COUPE REGLEMENTAIRE AA'
1/500

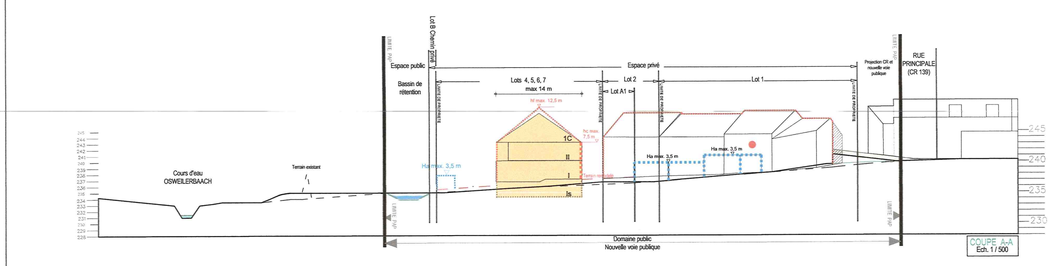

COUPE REGLEMENTAIRE C-C'
1/500

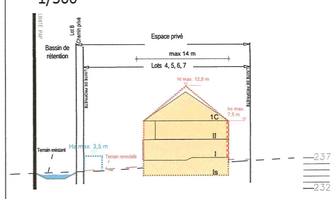

COUPE REGLEMENTAIRE B-B'
1/500

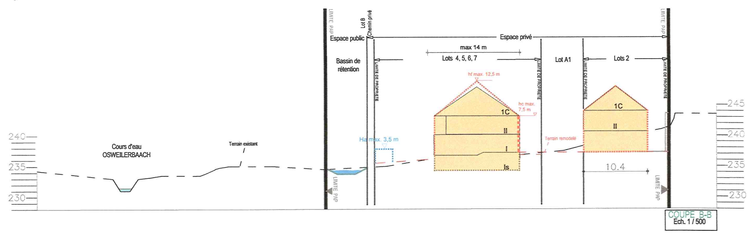

LEGENDE OFFICIELLE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT — surface du lot / de l'îlot [ares]
surface d'emprise au sol [m²] — min. max. — min. max. — surface constructible brute [m²]
surface du scellement du sol [m²] — max. — min. max. — type et nombre de logements
type de toiture — max. — min. max. — nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions — hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

délimitation du PAP — délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

terrain existant — terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins — +1, 2, ...C nombre de niveaux sous combles
+1, 2, ...R nombre d'étages en retrait — +1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x m — hf-x hauteur au faîte de x m
ha-x hauteur à l'acrotère de x m

Types, dispositions et nombre des constructions

x - mi x maisons isolées
x - mj x maisons jumelées
x - mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x - u x logements de type unifamilial — x - c x logements de type collectif
x - b x logements de type bifamilial

Formes de toiture

tp toiture plate — orientation du faîte
tx (y%-z%) toiture à x versants,degré d'inclinaison

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé — alignement obligatoire pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé — limites de surfaces constructibles pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour avant - corps — limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Délimitation des lots / îlots

lot projeté — terrains cédés au domaine public communal
îlot projeté

Degré de mixité des fonctions

min x% — pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x% y% — pourcentage minimal et maximal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x% — pourcentage obligatoire en surface construite brute à dédier au logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp espace vert privé — voie de circulation motorisée
EVP espace vert public — espace pouvant être dédié au stationnement
espace extérieur pouvant être scellé — chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
haie projetée / haie à conserver — muret projetée / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique
servitude écologique
servitude de passage
éléments bâtis ou naturels à sauvegarder

Infrastructures techniques

rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
canalisation pour eaux usées
canalisation pour eaux pluviales
rigole pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

16 numéro de lot
tpV toiture végétalisée obligatoire
4.0 cotations (mètres)
AJ abri de jardin
cours d'eau Oswilerbaach (à titre indicatif)
Construction à démolir
LT local technique
Domaine public communal

levé topographique
parcellaire hors PAP (à titre indicatif)
construction existante hors PAP (à titre indicatif)
construction (coupe) (à titre indicatif)
terre (coupe) (à titre indicatif)
traits de coupe
entrée de garage
Accès — Accès terrain agricole
Canalisation pour eaux mixtes hors PAP
tpv toiture plate végétalisée

Explications complémentaires

le trait de la délimitation du PAP est dessiné sur l'axe du trait du lot
le trait de délimitation de la zone PAG est dessiné pour la partie de la délimitation du PAP à l'extérieur du périmètre

Référence: 18697/70C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 16/01/2020
Le Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

Fonds de plans et autres sources	Date
Plan de surface PAP, GEOCAD Géomètres officiels SARL: n°11620-04;indication surface totale 3380 m²	01.02.2019
Plan topographique, GEOCAD Géomètres officiels SARL: n°11620-01	06.03.2017
Plan d'assainissement, Bureau Best n°102037-923 Divers	15.11.2018
Plan permission de voirie, Bureau Best n° 171044-1-201c	18.09.2017

Avis de la Cellule d'Evaluation	Réf:18697/70C du 13 septembre 2019
Vote du Conseil Communal	-.-
Approbation du Ministre de l'intérieur	-.-

Vu et approuvé.
Rosport, le 15 octobre 2019.
Le conseil communal,

Indice / Index	Date / Datum	Contenu / Inhalt
A	02/10/2019	Modifications suite à l'Avis CE Réf:18697/70C du 13/09/2019

Initiateur / Initiator
Consorts Weydert Josée, Weydert Claudine, Weydert Maria,
2, rue principale L-6570 OSWEILER
n° CAD. 451/2691, 451/2689 et 451/2690

Projet / Projekt
237 - PAP "Am Wiirt, 2 rue principale" à L-6570 Osweiler

Architecte Urbaniste / Architekt Urbanist
planetplus ARCHITECTES & URBANISTES
11-13, Bd G.-D. Charlotte, L-1331 Luxembourg mail@planetplus.lu www.planetplus.lu T +352 44 23 08 F +352 44 23 08 90

Contenu / Inhalt
PARTIE GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE

Plan N°

N° projet	Phase	Numéro	Indice / Index
PP 237	PRO	001	A

Desz./Contr.	Format	Ech. / M.	Date
AH / BJ	A1	1 : 500	25.07.2018

Ce plan ne peut être transmis à un tiers ou reproduit, même partiellement, sous aucune forme que ce soit sans l'autorisation de l'auteur! Chaque indice annule et remplace les indices précédents!